



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## centres de formation

Question écrite n° 88273

### Texte de la question

M. Yves Daniel interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les suites données à la mission de préfiguration de la future « Grande École du Numérique ». Cette initiative est destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en particulier ceux qui ne suivent pas de formation ou n'occupent pas d'emploi. Il s'agit également de répondre aux opportunités d'emploi dans le secteur du numérique en contribuant à la diversification des publics concernés et en renouvelant les approches pédagogiques. Pour ce faire il était envisagé une labellisation d'un réseau de structures existantes ou à créer, proposant un bouquet de formations courtes et innovantes au numérique. La mission précitée avait dès lors pour but de préciser les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Alors que la lutte contre le décrochage des jeunes et le développement du numérique à l'école sont deux priorités du Gouvernement, et que le rapport devait être remis en mai pour le lancement au 1er octobre de la structure de pilotage et du service de formation en ligne, il lui demande où en est la réflexion sur ce sujet.

### Texte de la réponse

Lancée officiellement le 17 septembre à l'Élysée par le Président de la République, la Grande École du numérique s'est concrétisée le 3 février 2016 avec la labellisation de 171 formations, à la suite du premier appel à projets clôturé le 19 octobre dernier. Dispensées dans 130 « fabriques du numérique » réparties sur l'ensemble du territoire français, ces formations courtes et qualifiantes aux métiers du numérique permettront dès 2016 à un large public (jeunes et personnes sans qualification ou diplôme à la recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle, habitants de quartiers de la politique de la ville) de se former efficacement afin de trouver du travail rapidement dans cette filière d'avenir. Une enveloppe globale de 5 M€ du programme d'investissements d'avenir « Projets innovants en faveur de la jeunesse » permettra dès cette année à 72 des 84 structures concernées de financer le développement de leur offre de formation. Un prochain appel à projets sera lancé avant l'été, et donnera lieu à une nouvelle vague de labellisations. Par ailleurs, une structure pérenne sera lancée au cours du 1er semestre 2016 pour assurer le pilotage effectif de la Grande École du Numérique, labelliser les prochaines vagues de formations et animer le réseau. L'objectif du Gouvernement est, d'ici 2017, de former 10 000 personnes aux métiers du numérique, au sein de plus de 200 formations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yves Daniel](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88273

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

**Date de signalement** : Question signalée au Gouvernement le 2 février 2016

**Question publiée au JO le** : [15 septembre 2015](#), page 6951

**Réponse publiée au JO le** : [23 février 2016](#), page 1641